

Pour publication immédiate

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives plus loin dans ce communiqué.

BCE présente ses résultats du troisième trimestre de 2018

- **Croissance de 3,2 % des produits des activités ordinaires consolidés; BAIIA ajusté en hausse de 2,2 %**
- **266 000 ajouts nets d'abonnés des services sans fil, Internet et de télé IP à large bande au total, en hausse de 41,5 %**
- **Nombre record pour un T3 d'ajouts nets d'abonnés des services sans fil totalisant 178 000, y compris une augmentation de 15,5 % des ajouts nets d'abonnés des services postpayés, à 135 000, entraînant une croissance de 5,9 % des produits tirés des services sans fil et de 4,5 % du BAIIA ajusté**
- **Augmentation de la part de marché des services Internet et de télé IP à large bande, avec 88 000 ajouts nets, une hausse de 8,7 %**
- **Accélération de la croissance des produits tirés des services sur fil, à 1,9 %, en raison de l'amélioration des résultats internes au chapitre du chiffre d'affaires des services résidentiels et d'affaires, entraînant une augmentation de 1,2 % du BAIIA ajusté**
- **Augmentation de 2,0 % du bénéfice net, à 867 millions \$; bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires en hausse de 1,4 %, à 814 millions \$, ou 0,90 \$ par action ordinaire; bénéfice net ajusté de 861 millions \$, en hausse de 4,5 %, générant une augmentation de 5,5 % du BPA ajusté, à 0,96 \$**

MONTRÉAL, le 1^{er} novembre 2018 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE) a présenté aujourd'hui les résultats du troisième trimestre (T3) de 2018.

« S'appuyant sur les réseaux de fibre et sans fil les plus évolués du Canada, Bell se classe au premier rang de l'industrie au T3 pour la croissance des services à large bande, ayant accueilli 266 000 abonnés des services sans fil, Internet et de télé IP, soit 41,5 % de plus qu'au T3 2017. La stratégie de Bell, qui mise sur l'investissement dans les réseaux à large bande, l'amélioration continue du service et l'efficacité des activités d'exploitation, porte ses fruits : des résultats de premier plan dans le marché, une meilleure performance financière interne et des innovations en matière de services dans tous nos secteurs d'activité », a déclaré George Cope, président et chef de la direction de BCE et de Bell Canada.

« Avec le meilleur réseau mobile national du Canada, Bell a enregistré le nombre le plus élevé d'ajouts nets d'abonnés des services sans fil pour un troisième trimestre, ce qui comprend l'accélération de la croissance de Lucky Mobile, notre marque de services prépayés, et le nombre le plus élevé d'ajouts nets d'abonnés des services postpayés depuis 2012. La croissance dans les services filaires à large bande, la plus forte dans le marché, avec 88 000 ajouts nets d'abonnés des services Internet et de télé IP, et la solide performance de notre unité Bell Marchés Affaires reflètent la vitesse et la qualité inégalées de notre réseau de fibre haute vitesse en expansion offert aux abonnés résidentiels et d'affaires. De plus, grâce au maintien de son leadership dans les services de télé traditionnelle, payante et spécialisée, ce qui comprend

TSN, la chaîne de télé spécialisée dans les sports numéro un au Canada, Bell Média a enregistré des produits des activités ordinaires positifs, pour un trimestre habituellement moins dynamique, tout en faisant œuvre de pionnier en matière de création de contenu et d'innovation sur les nouvelles plateformes de médias. »

Bell centre ses efforts sur un objectif clair : être reconnue par les clients comme la plus grande entreprise de communications du Canada, ce qu'elle compte atteindre grâce à l'exécution de six impératifs stratégiques : investir dans les réseaux et les services large bande, accélérer le sans-fil, tirer meilleur parti du sur-fil, accroître notre leadership dans les médias, améliorer le service à la clientèle et établir une structure de coûts concurrentielle.

FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

Nominations de dirigeants

En octobre, Bell a annoncé des [nominations parmi ses dirigeants](#). Dans un premier lieu, Mirko Bibic a été nommé au poste de chef de l'exploitation; à ce titre, il est responsable de la direction des équipes de Bell Mobilité, de Services résidentiels et petites entreprises de Bell et de Bell Marchés Affaires, ainsi que des affaires juridiques et réglementaires de BCE et de Bell. Par ailleurs, Bell a annoncé la nomination de Wade Oosterman au poste de vice-président principal, un rôle de premier plan en matière de conseil et de supervision au sein de l'équipe de direction, en plus d'exercer son leadership chez Bell Média comme président de groupe et d'occuper les fonctions de chef de la gestion de la marque de Bell.

Réduction du nombre de postes de cadre

BCE a procédé à une réduction nette de 4 % des postes de cadre, soit environ 700 postes, au cours des 120 derniers jours, ce qui devrait générer des économies annualisées d'environ 75 millions \$. Cette transformation reflète la poursuite des efforts d'intégration de Bell MTS, de Bell Aliant et d'autres entreprises acquises, les améliorations au chapitre de la productivité, ainsi que le meilleur rapport coûts-efficacité découlant de l'expansion de la zone de couverture du réseau entièrement optique de Bell et les innovations en matière de services facilitées par les nouvelles technologies à large bande.

Expansion du réseau à large bande dans les collectivités rurales et du Nord

À la suite des essais concluants qui ont été menés dans les bandes de fréquences de 3,5 GHz et de 28 GHz, la [technologie du sans-fil au domicile de Bell](#) a été lancée dans 19 collectivités rurales de l'Ontario et du Québec, et le service Internet à large bande sans fil fixe devrait être déployé dans plus de 30 collectivités d'ici la fin de l'année. Le réseau sans fil au domicile s'inscrit en complément du réseau filaire fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP) de Bell, qui rejoint maintenant 4,4 millions de foyers et d'entreprises dans 7 provinces. [Le service proposant une vitesse de 1,5 gigabit de Bell, le plus rapide au Canada](#), a été lancé en Ontario cet été et est maintenant offert au Québec et dans le Canada atlantique. Northwestel, une société de Bell, a lancé son [nouveau réseau satellitaire à large bande haute vitesse desservant le Nunavut](#) (en anglais seulement) à Iqaluit, la première de 25 collectivités dans ce territoire qui aura accès à ce réseau, et Bell Mobilité a annoncé qu'elle procède à la mise à l'essai du réseau sans fil LTE à Iqaluit et à Rankin Inlet avec l'intention de connecter 13 autres collectivités du Nunavut cette année. Bell MTS procède à l'expansion de la [couverture sans fil de son réseau LTE Advanced \(LTE-A\) dans les collectivités rurales du sud-est du Manitoba](#), ce qui permet d'offrir l'accès au tout dernier développement de la technologie sans fil à 90 % de la population de cette province. [La première solution IdO visant la géolocalisation combinée de véhicules et d'actifs](#) est maintenant offerte sur le réseau LTE-M de Bell, dont l'utilisation est réservée à l'IdO, par ses partenaires canadiens en innovation BeWhere et Trak-iT.

Le tout nouveau service de télé en continu Crave de Bell Média

Bell Média a présenté aujourd'hui [la toute nouvelle plateforme de contenu de Crave](#) (en anglais seulement), qui regroupe les émissions de HBO Canada et The Movie Network (TMN) ainsi que d'autres programmations de premier choix. Ce service de télé en continu novateur sera offert par les fournisseurs de services de télé participants à tous les Canadiens qui ont accès à Internet à compter du lundi 5 novembre. Au T3, Bell Média a annoncé le lancement d'une toute nouvelle [programmation CraveTV destinée aux enfants](#) (en anglais seulement) par l'entremise d'un partenariat stratégique avec WOW! Unlimited Media, la conclusion d'une [entente à long terme sur la programmation avec VICE Media](#) (en anglais seulement) et la distribution de [11 000 balados iHeartRadio Canada sur Spotify](#) (en anglais seulement). En octobre, le nouvel Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC) [a eu pour effet d'annuler la décision de 2015 du CRTC d'éliminer la substitution simultanée](#) (en anglais seulement) des signaux américains lors de la diffusion du Super Bowl par Bell Média.

Position de chef de file de Bell Mobilité en matière de téléphones intelligents et de véhicules connectés

La gamme d'appareils mobiles de pointe de Bell a continué de prendre de l'ampleur au T3 avec l'ajout des [appareils iPhone XS, XS Max et XR d'Apple ainsi que de la montre Apple Watch Series 4 \(GPS + cellulaire\)](#) et des [nouveaux téléphones intelligents Android des grands fabricants de combinés](#), notamment les appareils Samsung Galaxy Note 9, Google Pixel 3 et Pixel 3 XL, LG Q Stylo+ et Huawei P20 Pro. Bell Mobilité et Ford ont annoncé que Bell est le premier fournisseur de services sans fil au pays à offrir des [points d'accès Wi-Fi dans des véhicules Ford et Lincoln](#), au moyen de la [solution intégrée Voiture connectée](#) de Bell.

Innovation dans les réseaux et les services pour Bell Marchés Affaires

Bell Marchés Affaires (BMA) a accueilli l'équipe d'[Axia NetMedia](#) à la suite de l'acquisition par Bell, conclue le 31 août, de la société de Calgary exploitant le réseau à large bande de l'Alberta, le SuperNet. Également, BMA a lancé [la plateforme de services Réseau virtuel \(SRV\) en nuage, une première au Canada](#), qui offre aux grandes entreprises clientes un éventail de fonctions réseau sur demande hébergées en toute sécurité dans le nuage privé de Bell, ce qui comprend la première solution de réseau étendu géré défini par logiciel (SD-WAN), fournie par Cisco Viptela.

Apport de Bell Cause pour la cause dans la collectivité

Bell Cause pour la cause a souligné la Semaine de la santé mentale/la Journée mondiale de la santé mentale en octobre en présentant la campagne annuelle [Visages de la maladie mentale](#), une campagne nationale de lutte contre la stigmatisation qui présente le vécu de Canadiens qui se remettent d'une maladie mentale. Le budget annuel du Fonds communautaire Bell Cause pour la cause, qui sera augmenté à 2 millions \$ à compter de cette année, verse des subventions dans le cadre de programmes de santé mentale à l'échelle locale dans toutes les régions du pays, ce qui représente un total de 120 groupes pour cette année, à qui des dons sont versés pour appuyer des programmes communautaires dans la [région du Grand Montréal](#) et dans la [région de Québec](#), des programmes de prévention du suicide dans [20 collectivités éloignées de Premières nations en Ontario](#) (en anglais seulement) ainsi que des programmes offrant des soins thérapeutiques liés aux traumatismes à l'intention des réfugiés récemment arrivés dans les [YMCA de la région métropolitaine de Saint John](#) (en anglais seulement).

RÉSULTATS DE BCE

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions \$, sauf les montants par action) (non audité)	T3 2018	T3 2017	% de variation
BCE			
Produits d'exploitation	5 877	5 697	3,2 %
Bénéfice net	867	850	2,0 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	814	803	1,4 %
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	861	824	4,5 %
BAIIA ajusté ⁽²⁾	2 457	2 405	2,2 %
BPA	0,90	0,90	—
BPA ajusté ⁽¹⁾	0,96	0,91	5,5 %
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 043	2 233	(8,5) %
Flux de trésorerie disponibles ⁽³⁾	1 014	1 183	(14,3) %

« Nous avons enregistré de bons résultats dans l'ensemble des secteurs opérationnels de Bell au T3, réalisant une autre solide performance trimestrielle pour ce qui est des résultats financiers et d'exploitation, avec des chiffres records au chapitre des abonnés des services sans fil, une croissance plus solide des produits tirés des services sur fil, une augmentation du chiffre d'affaires des services de médias et une gestion rigoureuse des coûts, ce qui a permis de porter le BAIIA ajusté à un niveau supérieur, conformément à notre orientation pour l'exercice », a affirmé Glen LeBlanc, chef des affaires financières de BCE et de Bell. « Nous continuons d'afficher un bon positionnement concurrentiel à l'aube du T4, nos activités dans les services sans fil et les services filaires résidentiels ayant le vent en poupe et nos actifs de premier plan dans les médias nous permettant de compter sur la génération d'un niveau élevé de flux de trésorerie. Les occasions de croissance futures découlant de la performance de l'entreprise, les gains constants résultant de l'efficacité relative au capital et aux coûts, les avantages fiscaux supplémentaires liés à MTS ainsi que l'amélioration de la solvabilité des régimes de retraite constituent une base stable sur laquelle nous appuyer pour atteindre notre objectif de croissance du dividende. Aucun changement important n'étant apporté à nos perspectives, je suis heureux de reconfirmer tous les objectifs de notre orientation financière pour 2018 ».

La croissance des produits d'exploitation de BCE au T3 s'est accélérée, augmentant de 3,2 %, pour s'établir à 5 877 millions \$, entraînée par une hausse de 1,2 % des produits tirés des services, à 5 117 millions \$, ce qui reflète les augmentations d'un exercice à l'autre pour tous les secteurs opérationnels de Bell. Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 18,2 %, à 760 millions \$, en raison des ventes accrues de téléphones intelligents haut de gamme et du nombre plus élevé de transactions effectuées par les abonnés du sans-fil, ainsi que des ventes accrues d'équipements de transmission de données aux grandes entreprises clientes.

Le bénéfice net a augmenté de 2,0 %, à 867 millions \$, et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a augmenté de 1,4 %, à 814 millions \$. Le bénéfice net par action ordinaire est inchangé par rapport au T3 2017, à 0,90 \$ par action. L'augmentation du bénéfice net s'inscrit dans la foulée de la croissance des produits d'exploitation, qui a entraîné la hausse du BAIIA ajusté, ainsi que de la diminution de l'impôt sur le résultat et de la diminution des autres charges, en partie contrebalancées par l'augmentation des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, par l'augmentation du montant au titre de la dotation aux amortissements et par la hausse des charges financières.

À l'exclusion des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des profits nets ou pertes nettes sur placements, des variations nettes liées à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, le bénéfice net ajusté a augmenté de 4,5 %, pour s'établir à 861 millions \$, ce qui a entraîné une augmentation de 5,5 % du BPA ajusté, à 0,96 \$ par action ordinaire.

Le BAIIA ajusté a augmenté de 2,2 %, pour s'établir à 2 457 millions \$, entraîné par les hausses de 4,5 % pour les Services sans fil de Bell et de 1,2 % pour les Services sur fil de Bell. Le BAIIA ajusté de Bell Média a diminué de 2,7 % en raison de la hausse des coûts relatifs à la programmation par rapport à l'exercice précédent, ce qui comprend les droits de diffusion liés à la Coupe du Monde 2018 de la FIFA. La marge du BAIIA ajusté⁽²⁾ consolidée de BCE a diminué, passant à 41,8 %, contre 42,2 % au T3 2017, en raison de la croissance des produits d'exploitation tirés des produits dans le sur-fil et le sans-fil, qui génèrent des marges plus faibles, des coûts accrus pour le contenu dans les médias ainsi que de l'incidence sur la marge de la baisse au chapitre des services téléphoniques filaires.

Les dépenses d'investissement de BCE ont totalisé 1 010 millions \$, contre 1 040 millions \$ au T3 de l'exercice précédent, ce qui représente un ratio d'intensité du capital⁽⁴⁾ (les dépenses d'investissement en pourcentage du total des produits des activités ordinaires) de 17,2 %, en baisse contre 18,3 % à l'exercice précédent. Les dépenses d'investissement sont demeurées concentrées sur l'expansion de notre réseau de fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP) pour brancher un plus grand nombre de foyers et d'entreprises, sur le déploiement des petites cellules sans fil afin d'optimiser la couverture mobile, la qualité du signal et la capacité en données, ainsi que sur l'investissement continu effectué au Manitoba pour améliorer la couverture, la capacité et les vitesses du réseau à large bande.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE se sont établis à 2 043 millions \$, en baisse de 8,5 % par rapport à l'exercice précédent, la croissance du BAIIA ajusté ayant été largement contrebalancée par la diminution de la trésorerie liée au fonds de roulement et par le calendrier des paiements d'impôt sur le résultat. Les flux de trésorerie disponibles générés ce trimestre se sont établis à 1 014 millions \$, soit 14,3 % de moins qu'au T3 de l'exercice précédent, ce qui reflète la diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, ce qui a été partiellement compensé par la diminution des dépenses d'investissement.

Au T3, BCE a ajouté 177 834 nouveaux abonnés nets des services sans fil (y compris 135 323 abonnés des services postpayés et 42 511 abonnés des services prépayés); 47 749 nouveaux abonnés nets d'Internet haute vitesse; 40 091 nouveaux abonnés nets des services de télé IP; une diminution de 31 490 abonnés nets du service de télé par satellite; et une perte nette de 74 921 abonnés des SAR résidentiels.

Les connexions clients de BCE dans les services sans fil, Internet et de télé et dans les SAR résidentiels totalisaient 19 287 130 à la fin du T3, soit une hausse de 2,2 % par rapport à l'exercice précédent. Ce total inclut 9 487 368 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 5,3 % (y compris les 8 728 436 abonnés des services postpayés, soit une augmentation de 5,9 %), 3 904 304 abonnés d'Internet haute vitesse, soit une augmentation de 3,8 %, 2 843 828 abonnés des services de télé, soit une augmentation de 0,6 % (y compris les 1 639 233 abonnés des services de télé IP, soit une augmentation de 8,0 %), et enfin, 3 051 630 abonnés des SAR résidentiels, soit une diminution de 6,8 %.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE BCE PAR SECTEUR

Services sans fil de Bell

Le total des produits tirés des services sans fil a augmenté de 5,9 %, se chiffrant à 2 182 millions \$. Les produits tirés des services ont augmenté de 2,5 % par rapport au T3 2017, pour s'établir à 1 630 millions \$, en raison de la solide croissance continue du nombre d'abonnés et de la proportion accrue d'abonnés des services postpayés optant pour des forfaits incluant une limite d'utilisation des données plus élevée. Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 17,2 %, pour se chiffrer à 552 millions \$, en raison des ventes accrues de téléphones intelligents plus coûteux, comme l'illustrent le plus grand nombre d'ajouts bruts d'abonnés et les mises à niveau, plus nombreuses qu'à l'exercice précédent.

Le BAIIA ajusté des services sans fil a augmenté de 4,5 %, pour se chiffrer à 951 millions \$, dans la foulée de la progression au chapitre des produits tirés des services, qui génèrent une marge élevée, et du niveau élevé des ventes de produits. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la hausse de 7,0 % des coûts d'exploitation en raison du volume accru de ventes de combinés, des dépenses d'exploitation des réseaux plus élevées et de l'augmentation des coûts de soutien de la clientèle découlant de la croissance rapide de la clientèle d'abonnés pour nos services sans fil. Du fait de la proportion plus importante de ventes de produits générant de faibles marges dans la composition des produits tirés des services sans fil par rapport à l'exercice précédent, ainsi que des rabais plus généreux accordés sur les appareils, la marge des produits des activités ordinaires a diminué de 0,6 point de pourcentage, à 43,6 %.

- Le total des ajouts nets d'abonnés des services postpayés et prépayés a augmenté de 66,2 %, à 177 834, une performance record pour un T3.
- Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés ont augmenté de 15,5 %, pour s'établir à 135 323, notre meilleur résultat pour un T3 depuis 2012. Ce résultat découle de l'augmentation de 9,1 % des ajouts bruts, de 426 719, qui reflète le leadership de Bell dans les réseaux mobiles, le succès de nos promotions de vente et la réalisation efficace des ventes dans nos canaux de vente au détail, la croissance démographique au Canada, l'intégration continue de clients découlant du contrat de services mobiles à long terme que nous avons conclu avec Services partagés Canada (SPC) ainsi que la diminution du taux de désabonnement⁽⁴⁾ – qui a reculé de 0,02 point de pourcentage, pour s'établir à 1,14 % ce trimestre.
- La clientèle des services prépayés a augmenté de 42 511 abonnés, comparativement à une perte nette de 10 200 au T3 2017, du fait que Lucky Mobile, notre service prépayé à faible coût, a recueilli une large adhésion sur le marché. Cette augmentation a contribué à l'augmentation de 57,7 % d'un exercice à l'autre des ajouts bruts, de 108 928, ainsi qu'à la diminution du taux de désabonnement, et représente un premier trimestre de résultats positifs pour Bell au chapitre des ajouts nets d'abonnés pour les services prépayés depuis le T4 2009.
- La clientèle des services sans fil postpayés de Bell totalisait 8 728 436 abonnés à la fin du T3, en hausse de 5,9 % par rapport au T3 2017. La clientèle totale des services sans fil a augmenté de 5,3 %, à 9 487 368 abonnés.

- La facturation moyenne par utilisateur (FMU)⁽⁴⁾ combinée de Bell, la plus élevée de l'industrie, a diminué de 0,7 % pour s'établir à 69,28 \$. Ce résultat est principalement imputable à la dilution occasionnée par les activations d'abonnés découlant du contrat fédéral avec SPC, ainsi qu'à la proportion plus élevée d'abonnés des services prépayés et aux réductions des produits tirés des frais excédentaires d'utilisation des données découlant de la limite d'utilisation des données plus élevée dans les forfaits mensuels. Exclusion faite du contrat avec SPC, la FMU a augmenté de 0,6 % par rapport à l'exercice précédent.

Services sur fil de Bell

Les produits d'exploitation dans le sur-fil ont augmenté de 1,9 % dans la foulée de l'amélioration de la croissance interne, d'un exercice à l'autre, du chiffre d'affaires des services résidentiels, d'affaires et de gros, ce qui s'est traduit par une augmentation de 0,8 % des produits tirés des services, à 2 938 millions \$, et une augmentation de 20,1 % des produits d'exploitation tirés des produits, à 209 millions \$. Ces augmentations découlent des gains nets, les plus importants de l'industrie, réalisés au chapitre des abonnés des services Internet et de télé IP, de l'augmentation du PMU⁽⁴⁾ par foyer ainsi que de l'amélioration de la performance de l'unité Bell Marchés Affaires résultant de la croissance des produits tirés des services de connectivité à large bande IP, des ventes accrues de produits de données et de solutions d'affaires aux grandes entreprises clientes, de même que de l'augmentation des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales de gros.

Le BAIIA ajusté dans le sur-fil a augmenté de 1,2 %, à 1 324 millions \$, reflétant l'incidence de la forte croissance des produits des activités ordinaires, alors que les coûts d'exploitation ont augmenté de 2,4 %, à 1 823 millions \$, en raison des ventes accrues de produits de données filaires aux clients d'affaires et de minutes de conversations interurbaines internationales de gros. La marge du BAIIA ajusté dans le sur-fil a reculé de 0,3 point de pourcentage, à 42,1 %, du fait de l'érosion accrue au chapitre des abonnés des SAR, de la croissance des produits d'exploitation tirés des produits générant de faibles marges, ainsi que de l'incidence des rabais consentis sur les forfaits de services résidentiels afin d'égaliser les offres promotionnelles de nos concurrents.

- Bell a ajouté 53 124 nouveaux abonnés des services Internet haute vitesse de détail au T3, une augmentation de 27,4 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète l'expansion continue de la zone de couverture du réseau FTTP de Bell (qui rejoignait environ 4,4 millions d'emplacements à la fin du T3, en hausse par rapport à 3,6 millions à l'exercice précédent) ainsi que l'effet des activations d'abonnés des services Internet découlant du service Alt Télé de Bell. En incluant les pertes nettes d'abonnés du service de gros, le total des ajouts nets des services Internet haute vitesse s'est établi à 47 749 abonnés, en hausse de 7,5 % par rapport au T3 de l'exercice précédent.
- La clientèle des services Internet haute vitesse de BCE totalisait 3 904 304 abonnés à la fin du trimestre, une augmentation de 3,8 % par rapport au T3 de l'exercice précédent.
- Bell Télé a ajouté 40 091 nouveaux abonnés nets des services de télé IP au T3, une augmentation de 10,1 % par rapport à l'exercice précédent, malgré les offres promotionnelles de forfaits de services de câblodistribution accrocheuses et la substitution constante en faveur des services de télé par contournement. L'amélioration de la performance reflète le maintien de la demande des clients pour le service Alt Télé ainsi que notre offre de forfaits de services résidentiels plus concurrentiels du fait de l'expansion de la zone de couverture du réseau FTTP de Bell. BCE comptait 1 639 233 abonnés des services de télé IP à la fin du T3, en hausse de 8,0 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

- Les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite ont diminué de 9,1 %, pour s'établir à 31 490 au T3, ce qui résulte de la diminution du taux de désabonnement et des migrations d'abonnés, moindres d'un exercice à l'autre, vers Bell Télé Fibe. Exclusion faite des pertes nettes dans notre marché de gros, la clientèle d'abonnés du service Bell Télé Satellite a diminué de 26 861 ce trimestre, comparativement à une perte nette d'abonnés de 31 868 au T3 de l'exercice précédent.
- Le nombre total d'abonnés des services de télé de BCE s'est établi à 2 843 828, en hausse de 0,6 % par rapport à 2 825 754 à la fin du T3 2017.
- Les produits tirés des services de données filaires ont augmenté de 2,8 %, pour s'établir à 1 867 millions \$, par suite de la solide croissance de la clientèle d'abonnés des services Internet et de télé IP, de la hausse du PMU découlant des mises à niveau à des vitesses Internet plus élevées et de l'adoption de forfaits offrant plus de données, de l'effet des modifications des prix, ainsi que des ventes accrues par l'unité Bell Marchés Affaires de services de connectivité IP et de solutions aux grandes entreprises clientes.
- Les produits tirés des autres services ont augmenté de 15,4 %, pour s'établir à 60 millions \$, en raison de la contribution financière supplémentaire provenant de l'acquisition d'AlarmForce Industries.
- Les produits d'exploitation tirés des produits filaires ont augmenté de 20,1 %, pour s'établir à 209 millions \$, ce qui découle principalement des ventes plus élevées d'équipements aux clients d'affaires.
- Les pertes nettes d'abonnés résidentiels des SAR ont augmenté pour s'établir à 74 921, comparativement à 57 387 au T3 de l'exercice précédent, en raison de la substitution constante en faveur des services sans fil et IP ainsi que des offres promotionnelles de forfaits de services de câblodistribution plus accrocheuses. La clientèle totale d'abonnés des SAR résidentiels de Bell s'est établie à 3 051 630 à la fin du T3, ce qui représente une baisse de 6,8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les produits tirés des services voix filaires ont diminué de 4,4 %, pour s'établir à 950 millions \$, par suite de l'érosion continue au chapitre des SAR, de l'adoption croissante des forfaits « tout inclus » pour les appels interurbains et de l'utilisation moindre des services interurbains traditionnels, tant par les clients résidentiels que par les clients d'affaires.

Bell Média

Les produits d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 1,1 % au T3, pour s'établir à 731 millions \$, ce qui résulte de la hausse des produits tirés de la publicité ainsi que des frais d'abonnement.

Les ventes de publicité ont augmenté par rapport au T3 de l'exercice précédent, en raison des produits tirés de la Coupe du Monde 2018 de la FIFA, de la meilleure performance d'un exercice à l'autre des chaînes spécialisées dans le divertissement et des augmentations enregistrées par notre service de nouvelles à la télé spécialisée, CP24. L'augmentation des produits tirés des frais d'abonnement reflète la croissance continue de CraveTV et des services TSN Direct et RDS Direct, qui diffusent des émissions de sports en continu directement aux consommateurs.

Le BAIIA ajusté de Bell Média a diminué de 2,7 %, pour s'établir à 182 millions \$, ce qui résulte de l'augmentation des coûts d'exploitation incluant les droits de diffusion dans les sports, principalement pour la Coupe du Monde 2018 de la FIFA, de l'enrichissement du contenu de CraveTV avec la programmation de HBO et de Showtime ainsi que du renouvellement des ententes liées à la programmation des services de télé spécialisée.

- CTV est demeuré le premier réseau de télévision au Canada avec 12 des 20 émissions les plus regardées de l'été, notamment l'émission en tête du palmarès, The Amazing Race Canada. CTV a également été le meilleur réseau au cours de la semaine de premières diffusions avec les cinq émissions les plus regardées.
- TSN est demeurée le chef de file des sports au Canada et la chaîne de télé spécialisée numéro un au T3 et par rapport à l'exercice précédent, l'auditoire ayant augmenté de 29 % au cours du trimestre dans la principale catégorie démographique, soit les adultes dans la tranche des 25 à 54 ans, grâce à l'attrait d'une programmation très prisée présentant notamment la Coupe du Monde 2018 de la FIFA, le soccer de la MLS, le golf de la PGA, ainsi que le football de la LCF et de la NFL. RDS, la chaîne de télé francophone spécialisée dans les sports, a également vu croître son auditoire pour les adultes dans la tranche des 25 à 54 ans de 29 % par rapport au T3 de l'exercice précédent.
- Les propriétés anglophones de télé spécialisée dans le divertissement de Bell Média ont généré une croissance de l'auditoire de 14 % pour les adultes dans la tranche des 25 à 54 ans, les principales marques spécialisées Bravo, Comedy, Discovery, E!, Gusto, Much, MTV et Space ayant toutes maintenu ou augmenté leur auditoire dans les principales catégories démographiques.
- Bell Média a été le meilleur radiodiffuseur de chaînes de télé spécialisée et de télé payante de langue française pour l'année de diffusion 2017-2018, comptant le plus grand nombre des 10 chaînes les plus populaires auprès des adultes dans la tranche des 25 à 54 ans, notamment Canal D, Canal Vie, RDS et Super Écran.
- Premier radiodiffuseur du Canada, Bell Média a rejoint en moyenne 17 millions d'auditeurs de la radio, lesquels ont écouté, chaque semaine, plus de 72 millions d'heures de contenu.
- Bell Média demeure le chef de file du secteur des médias numériques parmi tous les diffuseurs et producteurs de vidéos canadiens concurrents, avec des moyennes mensuelles de 406 millions de pages consultées totales et de 944 millions de minutes de temps d'utilisation. Nous avons rejoint 68 % de l'auditoire des médias numériques, avec environ 21 millions de visiteurs uniques mensuellement.

DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,755 \$ par action ordinaire, payable le 15 janvier 2019 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 décembre 2018.

PERSPECTIVES POUR 2018

BCE a confirmé les objectifs de son orientation financière pour 2018, tels qu'ils ont été présentés le 3 mai 2018 afin de refléter l'adoption de la norme internationale d'information financière 15 (IFRS 15) :

	Orientation au 3 mai	Orientation au 1 ^{er} novembre
Croissance des produits des activités ordinaires	2 % à 4 %	Sur la bonne voie
Croissance du BAIIA ajusté	2 % à 4 %	Sur la bonne voie
Intensité du capital	approx. 17 %	Sur la bonne voie
BPA ajusté	3,45 \$ à 3,55 \$	Sur la bonne voie
Croissance du BPA ajusté	1 % à 4 %	Sur la bonne voie
Croissance des flux de trésorerie disponibles	3 % à 7 %	Sur la bonne voie
Dividende sur actions ordinaires annualisé	3,02 \$	3,02 \$
Politique de distribution de dividendes ⁽³⁾	65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles	Sur la bonne voie

TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS

BCE tiendra une téléconférence à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T3 2018, le jeudi 1^{er} novembre, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour participer, composez le numéro sans frais 1-800-377-0758 ou le 416-340-2216. Une reprise sera disponible jusqu'à minuit le 6 décembre 2018 au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 7771836#).

La conférence téléphonique fera également l'objet d'une webdiffusion en direct sur le site Web de BCE, à [Téléconférence sur les résultats de BCE pour le T3 2018](#). Le fichier MP3 sera également disponible pour téléchargement sur cette page, peu de temps après la téléconférence.

NOTES

L'information contenue dans le présent communiqué est non auditée.

Au T1 2018, nous avons mis à jour notre définition du bénéfice net ajusté et du BPA ajusté de manière à exclure les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, car ils pourraient avoir une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté de 2017 ont également été mis à jour à des fins de comparaison.

- (1) Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette et les charges pour perte de valeur. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC). Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières selon les normes IFRS les plus comparables. Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T3 2018		T3 2017	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	814	0,90	803	0,90
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	39	0,04	17	0,01
Pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	5	0,01	(8)	(0,01)
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	2	0,01	12	0,01
Charges pour perte de valeur	1	–	–	–
Bénéfice net ajusté	861	0,96	824	0,91

- (2) Les termes *BAlIA ajusté* et *marge du BAlIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BAlIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE. Le BAlIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 4, *Information sectorielle*, des états financiers du T3 2018 de BCE. Nous définissons la marge du BAlIA ajusté comme le BAlIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Nous utilisons le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAlIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAlIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants.

Il n'existe aucune mesure financière selon les normes IFRS directement comparable au BAlIA ajusté et à la marge du BAlIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAlIA ajusté.

(en millions de dollars)

	T3 2018	T3 2017
Bénéfice net	867	850
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	54	23
Amortissement des immobilisations corporelles	779	760
Amortissement des immobilisations incorporelles	220	207
Charges financières		
Charge d'intérêts	255	242
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	17	18
Autres charges	41	56
Impôt sur le résultat	224	249
BAIIA ajusté	2 457	2 405
<i>Produits d'exploitation de BCE</i>	<i>5 877</i>	<i>5 697</i>
Marge du BAIIA ajusté	41,8 %	42,2 %

- (3) Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *ratio de distribution* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière selon les normes IFRS la plus comparable. Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Nous considérons le ratio de distribution comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société. Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

(en millions de dollars)

	T3 2018	T3 2017
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 043	2 233
Dépenses d'investissement	(1 010)	(1 040)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(35)	(21)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(3)	(13)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	19	24
Flux de trésorerie disponibles	1 014	1 183

- (4) Nous utilisons la FMU, le PMU, le taux de désabonnement et l'intensité du capital pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'orientation financière (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), la politique de distribution de dividendes sur actions ordinaires de BCE, nos plans de déploiement pour les réseaux et les dépenses d'investissement connexes, les économies en trésorerie annualisées qui devraient découler de la réduction du nombre de postes de cadre, nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse, but, orientation, objectif, perspective, projet, stratégie, cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser, s'attendre à, croire, prévoir, avoir l'intention de, planifier, chercher à et aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 1^{er} novembre 2018 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Sauf indication contraire de la part de BCE, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres

transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 1^{er} novembre 2018. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus pour 2018, ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales pour 2018, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Hypothèses importantes

Un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités d'exploitation et d'hypothèses financières ont été formulées par BCE dans la préparation de ses déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter :

Hypothèses relatives à l'économie et au marché canadiens

- Une amélioration graduelle de la croissance économique, étant donné la plus récente estimation de la Banque du Canada de la croissance du produit intérieur brut du Canada de 2,1 % en 2018, ce qui représente une légère augmentation par rapport à l'estimation antérieure de 2,0 %;
- les gains au chapitre de l'emploi devraient diminuer en 2018, car le niveau d'investissement des entreprises devrait demeurer peu élevé globalement;
- les taux d'intérêt devraient légèrement augmenter en 2018;
- le dollar canadien devrait se maintenir à son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la force du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises;
- l'intensification de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil et de l'adoption des téléphones intelligents;
- la faiblesse du marché publicitaire en raison de la demande variable, et les coûts croissants pour obtenir de la programmation télé;
- l'érosion constante de la clientèle du service de télé linéaire, en raison du nombre grandissant d'abonnés qui se débranchent du câble et de personnes qui n'ont jamais été abonnées à un service de câblodistribution.

Hypothèses concernant notre secteur Services sans fil de Bell

- Le maintien de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil pour les entreprises titulaires;
- l'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils 4G LTE et LTE-A et de nouveaux services de données;
- l'augmentation du coût des combinés découlant du nombre plus élevé d'appareils haut de gamme en service, de l'augmentation des nouvelles activations d'abonnés et d'un nombre plus élevé de mises à niveau des appareils attribuable au nombre plus important d'abonnés qui n'ont plus de contrat, en raison de la durée plus courte des contrats de deux ans;
- la croissance des produits tirés des services sans fil découlant de l'augmentation du nombre d'abonnés des services postpayés et d'un volume de ventes accru de combinés;
- l'expansion de la couverture du réseau LTE-A à environ 92 % de la population canadienne;

- la capacité de tirer profit de l'augmentation au chapitre de l'utilisation des services de données et de l'abonnement des clients à de nouveaux services de données;
- les perfectionnements technologiques constants apportés par les fabricants de combinés ainsi que l'accélération des vitesses de transmission, qui permettent aux clients d'optimiser l'utilisation de nos services;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

Hypothèses concernant notre secteur Services sur fil de Bell

- Une croissance positive du BAIIA ajusté pour l'ensemble de l'exercice;
- une croissance continue de la clientèle d'abonnés résidentiels des services de télé IP et Internet;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- la croissance du PMU des services résidentiels par foyer, générée par l'adoption croissante des forfaits multiproduits par foyer et l'augmentation des tarifs;
- des offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels lancées par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil locaux;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes IP;
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires;
- la mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement;
- l'adoption accélérée par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé;
- le déploiement continu du réseau de fibre permettant une connexion directe et la consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau soutenu d'investissements constants;
- la réalisation d'économies de coûts du fait de la réduction du nombre de postes de cadre, notamment à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, de la réduction des taux contractuels des fournisseurs, de la diminution du trafic non acheminé par nos propres réseaux et des synergies opérationnelles découlant de l'intégration de MTS;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil.

Hypothèses concernant notre secteur Bell Média

- La performance au chapitre des produits des activités ordinaires devrait refléter une amélioration de la croissance des ventes de publicité à la télé soutenue par la diffusion de la Coupe du Monde 2018 de la FIFA, la croissance de la clientèle d'abonnés de CraveTV et la croissance continue de la publicité sur les panneaux publicitaires extérieurs;
- l'augmentation des coûts d'exploitation entraînée par la hausse des coûts de la programmation télé et des droits de diffusion dans les sports, ainsi que l'investissement continu dans le contenu de CraveTV;
- le soutien, de façon continue, de l'adoption de CraveTV;

- la capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié;
- l'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes;
- l'augmentation des produits des activités ordinaires générés grâce à la monétisation des droits sur le contenu et des propriétés de Bell Média sur l'ensemble des plateformes;
- une baisse du nombre d'abonnés pour de nombreuses propriétés de télé de Bell Média entraînée par le dégroupement des chaînes de télé et la popularité grandissante du visionnement de contenu par contournement;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

Hypothèses financières concernant BCE

La section qui suit présente les principales hypothèses financières de BCE pour 2018 :

- Un coût total des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui devrait être d'environ 335 millions \$ à 355 millions \$, selon un taux d'actualisation comptable estimatif de 3,6 %, qui se compose d'un coût estimatif des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi supérieur au BAIIA ajusté d'environ 270 millions \$ à 280 millions \$ et de charges financières nettes estimatives au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inférieures au BAIIA ajusté d'environ 65 millions \$ à 75 millions \$;
- une dotation aux amortissements d'environ 4 000 millions \$ à 4 050 millions \$;
- des charges d'intérêts d'environ 975 millions \$ à 1 000 millions \$;
- un taux d'imposition effectif d'environ 25 %;
- des PNDPC d'environ 50 millions \$;
- des besoins de capitalisation des régimes de retraite d'environ 400 millions \$;
- des impôts en trésorerie d'environ 700 millions \$ à 750 millions \$;
- des versements d'intérêts nets d'environ 950 millions \$ à 975 millions \$;
- d'autres éléments des flux de trésorerie disponibles, ce qui inclut une évolution du fonds de roulement, des coûts liés aux indemnités de départ et autres payés, des dividendes sur actions privilégiées et des dividendes aux détenteurs de PNDPC payés d'environ 25 millions \$;
- un nombre moyen d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 900 millions;
- un rachat d'actions ordinaires totalisant 175 millions \$;
- un dividende sur actions ordinaires annuel de 3,02 \$ par action.

Les hypothèses qui précèdent, bien qu'elles aient été considérées comme raisonnables par BCE le 1^{er} novembre 2018, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon significative de nos attentes, telles qu'elles sont énoncées dans le présent communiqué.

Risques importants

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation financière pour 2018, sont énumérés ci-dessous. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre les résultats financiers cibles indiqués dans notre orientation financière pour 2018, dépend essentiellement de la performance de notre entreprise qui, à son tour, est assujettie à de nombreux risques. Par conséquent, le lecteur est mis en garde contre le fait que tous les risques suivants sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter :

- l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents, ainsi que l'incidence connexe sur le coût lié à la conservation de nos clients actuels et à l'obtention de nouveaux clients, de même que sur nos parts de marché, nos volumes de service et nos stratégies d'établissement des prix;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à réduire l'utilisation de nos services sur fil traditionnels;
- les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, y compris, en particulier, celles qui concernent l'accès obligatoire aux réseaux, les ventes aux enchères de spectre, l'approbation d'acquisitions et les exigences relatives à l'octroi de licences de radiodiffusion et à la propriété étrangère;
- l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels, notamment les réseaux, les systèmes de TI, les locaux, les magasins et l'information de nature sensible, contre des événements et des attaques comme les cybermenaces, les dommages causés par les incendies et les catastrophes naturelles;
- les risques liés à la sécurité et les risques de fuite de données advenant le contournement des protocoles de contrôle de la sécurité applicables à nos solutions infonuagiques;
- l'incidence défavorable de la séparation fondamentale entre le contenu et le service de connectivité, ce qui modifie l'environnement de nos activités liées à la télé et aux médias et pourrait accélérer le débranchement des services de télé et la réduction des dépenses pour ces services, ainsi que la fragmentation du marché de la publicité et les changements qui s'y produisent;
- la concurrence avec des concurrents mondiaux, en plus des concurrents canadiens traditionnels, pour le contenu de programmation, qui pourrait entraîner d'importantes hausses des coûts d'acquisition du contenu et nuire à notre capacité d'obtenir du contenu de premier plan;
- une conjoncture économique et des conditions des marchés des capitaux défavorables, un niveau d'activité de détail et commerciale en baisse, l'incidence négative connexe sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci, et le volume des créances douteuses;
- l'incapacité à optimiser les échéanciers pour le déploiement et la mise à niveau de réseaux et de systèmes de TI, à évaluer correctement les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies ainsi qu'à investir et à évoluer dans la bonne direction;
- l'incapacité à continuer d'investir de manière rigoureuse et stratégique dans des fonctions de prochaine génération, notamment des stratégies de service à la clientèle reposant sur l'information en temps réel;

- l'incapacité à susciter une expérience client positive découlant, en particulier, du défaut d'adopter de nouvelles approches et de repousser les limites opérationnelles;
- la complexité de nos activités découlant des multiples plateformes technologiques, systèmes de facturation et bases de données de commercialisation, ainsi que d'une myriade de forfaits, d'offres promotionnelles et de gammes de produits;
- l'incapacité à maintenir la performance opérationnelle optimale de nos réseaux, étant donné une augmentation importante de la demande relativement à la capacité des réseaux pour les services Internet et sans fil;
- l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de TI performants soutenus par un cadre de gouvernance et opérationnel efficace;
- le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes qui dépasseraient nos objectifs en matière d'intensité du capital, afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux;
- l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à niveau de systèmes, des refontes de processus, et de l'intégration des entreprises acquises;
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir et à les remplacer;
- les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite;
- l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr et sécuritaire;
- les interruptions de travail;
- l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée;
- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que la politique de distribution de dividendes de BCE sera maintenue;
- l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- des impôts plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- l'incapacité à réduire les coûts ainsi que toute augmentation imprévue de coûts;
- l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses;
- le vol et le piratage de notre contenu en ligne, ainsi que l'absence de recours judiciaires efficaces pour se défendre;
- les événements ayant une incidence sur la capacité de nos tiers fournisseurs, impartiteurs et consultants à continuer de nous fournir les produits et les services dont nous avons besoin pour exercer nos activités et respecter différentes obligations;
- l'incapacité d'adopter des pratiques de gestion de l'approvisionnement et des fournisseurs permettant de gérer adéquatement les risques associés aux modèles de nos fournisseurs, existants ou nouveaux;
- la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables;

- un règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives;
- des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité d'agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires;
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils de communications sans fil;
- l'incapacité à maintenir le service à la clientèle et à assurer le fonctionnement de nos réseaux si des épidémies, des pandémies et d'autres éventualités menaçantes pour la santé survenaient;
- l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également le rapport de gestion annuel 2017 de BCE (inclus dans le rapport annuel 2017 de BCE), daté du 8 mars 2018, ainsi que les rapports de gestion du premier, du deuxième et du troisième trimestre de 2018 de BCE, datés du 2 mai 2018, du 1^{er} août 2018 et du 31 octobre 2018, respectivement, pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, ces documents étant déposés par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à Sedar.com) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à SEC.gov). Ces documents sont également disponibles à BCE.ca.

À propos de BCE

BCE, la plus grande entreprise de communications du Canada, fournit des services sans fil à large bande, de télé, Internet et de communications d'affaires évolués et, par l'intermédiaire de Bell Média, chef de file en matière de création de contenus au Canada, possède des actifs liés aux médias de premier plan. Pour en savoir plus, visitez les sites Bell.ca ou BCE.ca.

L'initiative Bell Cause pour la cause fait la promotion de la santé mentale au Canada par des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation comme la Journée Bell Cause pour la cause, et elle assure un important financement aux soins communautaires, à la recherche et aux initiatives de leadership en milieu de travail. Pour en savoir plus, visitez le site Bell.ca/cause.

Questions des médias :

Marie-Eve Francoeur
514 391-5263
marie-eve.francoeur@bell.ca

Questions des investisseurs :

Thane Fotopoulos
514 870-4619
thane.fotopoulos@bell.ca